

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VALLÉE-JONCTION, DUMENT CONVOQUÉE, TENUE AU LIEU DES SÉANCES LE MERCREDI 13 DÉCEMBRE 2023 À 18 H 30

Sont présents:

- Siège #2 - Dave Vachon
- Siège #3 - Marie-Christine Lavoie
- Siège #5 - Yannick Rodrigue
- Siège #6 - François Cliche

Est/sont absents:

- Siège #1 - Marie-Ève Roy
- Siège #4 - Denis Vachon

Formant quorum sous la présidence de la mairesse Patricia Drouin. Nadia Bisson, directrice générale par intérim, assiste à la séance.

La personne qui préside la séance, soit Madame Patricia Drouin, informe le conseil qu'à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, elle ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum et un mot de bienvenue, la séance est ouverte.

2023-12-23

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - AVIS DE MOTION: RÈGLEMENT 2023-373 TAXATION 2024
- 4 - INDEXATION, RÉMUNÉRATION & SALAIRES 2024
- 5 - AFFECTATION DU FONDS LOCAL DES GRAVIÈRES ET SABLIERES - ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT
- 6 - AFFECTATION DU FONDS LOCAL DES GRAVIÈRES ET SABLIERES - ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT
- 7 - AFFECTATION DU SURPLUS DU FESTIVAL DES SPORTS MOTORISÉS 2023
- 8 - AFFECTATION À LA RÉSERVE DE BALLE DONNÉE
- 9 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 10 - LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Christine Lavoie

ET RÉSOLU par l'ensemble des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2023-12-24

3 - AVIS DE MOTION: RÈGLEMENT 2023-373 TAXATION 2024

AVIS DE MOTION EST DONNÉ PAR Monsieur Dave Vachon de la présentation du règlement 2023-373 fixant le taux de taxes générales et spéciales, les compensations pour l'eau, les égouts, les ordures et le loyer annuel des compteurs d'eau pour l'année 2024.

Le projet de règlement est présenté par Madame Patricia Drouin, mairesse, et une copie est distribuée séance tenante à chacun des conseillers.

2023-12-25

4 - INDEXATION, RÉMUNÉRATION & SALAIRES 2024

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur François Cliche

ET RÉSOLU d'accorder une hausse salariale de 3 % aux employés, en concordance avec la convention collective.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2023-12-26

**5 - AFFECTATION DU FONDS LOCAL DES GRAVIÈRES ET SABLIERES
- ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yannick Rodrigue

ET RÉSOLU que la municipalité de Vallée-Jonction affecte du fonds local des gravières et sablières à son fonds d'exploitation tous les coûts des travaux admissibles, incluant les frais d'administration, la location de machinerie, le poste asphalte/gravier/ciment, le poste contrat de peinture, le poste resurfacement de rue ainsi que le frais entourant la main d'œuvre au financement par le fonds local des gravières et sablières.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2023-12-27

**6 - AFFECTATION DU FONDS LOCAL DES GRAVIÈRES ET SABLIERES
- ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Dave Vachon

ET RÉSOLU que la municipalité de Vallée-Jonction affecte du fonds local des gravières et sablières à son fonds d'investissement tous les coûts des investissements admissibles au financement par le fonds local des gravières et sablières.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2023-12-28

**7 - AFFECTATION DU SURPLUS DU FESTIVAL DES SPORTS
MOTORISÉS 2023**

ATTENTU QUE la Municipalité de Vallée-Jonction tient chaque année, depuis 2012, un Festival des sports motorisés

ATTENDU QUE le conseil municipal désire affecter le surplus des activités du Festival des sports motorisés afin que ces sommes soient dédiées exclusivement aux activités du Festival des sports motorisés

ATTENDU QUE l'excédent des activités du Festival des sports motorisés pour 2023 est de 10 088.56 \$

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Christine Lavoie

ET RÉSOLU de procéder à l'affectation d'une somme de 10 088.56 \$ aux activités du Festival des sports motorisés (activités loisirs) pris à même les surplus non affectés.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2023-12-29

8 - AFFECTATION À LA RÉSERVE DE BALLE DONNÉE

ATTENTU QUE la Municipalité de Vallée-Jonction tient chaque année, un tournoi de balle donnée;

ATTENDU QUE le conseil municipal désire affecter le surplus des activités du tournoi afin que ces sommes soient dédiées exclusivement aux activités ciblées;

ATTENDU QUE l'excédent des activités du Tournoi de balle donnée pour 2023 est de 2 127 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur François Cliche

ET RÉSOLU de procéder à l'affectation d'une somme de 2 127 \$ aux activités du Tournoi de balle donnée (activités loisirs) pris à même les surplus non affectés.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2023-12-30

9 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Les questions portent sur les quotes-parts à la MRC et la clinique médicale.

2023-12-31

10 - LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** de lever la séance à 18 h 56.

Patricia Drouin, mairesse

Nadia Bisson,
Directrice générale par intérim et greffière-trésorière par intérim

Je, Patricia Drouin, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (3) du Code municipal.

Patricia Drouin, mairesse